Netzwerk **Kinderrechte** Schweiz
Réseau suisse des **droits de l'enfant**
Rete svizzera **diritti del bambino**
Child Rights Network Switzerland

Rapport d'activité 2023

Réseau suisse des droits de l'enfant | c/o polsan AG, Effingerstrasse 2, 3011 Berne | PC 60-164555-2 | Tél. 031 508 36 14 info@netzwerk-kinderrechte.ch | www.netzwerk-kinderrechte.ch

Editorial

L'année 2023 fut intensive, aussi en ce qui concerne le respect des droits de l'enfant à l'échelle mondiale. Les événements bouleversants qui se déroulent sur la scène géopolitique globale soulèvent des questions urgentes de mise en œuvre des droits de l'enfant. Cela se répercute jusqu'en Suisse, notamment avec la problématique de l'hébergement des mineurs migrants non accompagnés.

La santé psychique de nombreux enfants et jeunes en Suisse constitue un autre sujet de préoccupation. Face à cette nouvelle situation, les offres de soutien faciles d'accès doivent impérativement être renforcées et l'accent doit être mis davantage sur la prévention.

Cette année, le Réseau suisse des droits de l'enfant a poursuivi son engagement en faveur des droits de l'enfant, aussi auprès des groupes de population les plus vulnérables. Il a par exemple pris position une nouvelle fois en faveur d'un plan d'action national visant à garantir aux enfants et aux jeunes une protection complète face à la violence, y compris les violences sexuelles, le harcèlement et les violences dans l'univers numérique. Une étape importante a été franchie dans ce domaine avec l'avant-projet pour l'inscription de l'éducation sans violence dans le CC. Dans le cadre de la procédure de consultation, le Réseau suisse des droits de l'enfant a salué ce progrès qui permet enfin de mettre en œuvre une des recommandations centrales adressée à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Le colloque du RSDE a permis d'aborder les enjeux autour de la procédure de plainte individuelle, en se basant sur des exemples concrets issus de la pratique, et d'évaluer les succès, opportunités et obstacles liés à cette procédure.

Parallèlement à ces activités centrales, le RSDE a continué, en 2023, d'œuvrer avec détermination à l'amélioration de la situation des enfants vivant en Suisse. Le présent rapport d'activité donne un aperçu détaillé de ces activités.

Au terme de cette année riche en événements, je souhaite adresser mes chaleureux remerciements à l'ensemble des membres du RSDE. Leur inlassable engagement en faveur des droits de l'enfant, ainsi que leur précieux soutien et leur coopération au sein du réseau ont contribué de manière significative au succès de notre travail.

Valentina Darbellay
présidente

Nos activités en 2023

Présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant

Dans le cadre du cycle de présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant, le Réseau suisse des droits de l'enfant s'est occupé, en 2023, du suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant. Il a également commencé à planifier le prochain cycle qui débutera en 2024 avec le rapport des ONG en réponse à la List of Issues prior to reporting. En collaboration avec ses organisations membres, le RSDE a également démarré le projet de participation des enfants et des jeunes au cycle de présentation des rapports.

Bilan de la mise en œuvre des recommandations adressées à la Suisse par le Comité des droits de l'enfant

A l'occasion de la Journée des droits de l'enfant 2023, le Réseau suisse des droits de l'enfant a dressé un bilan de la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse. La Confédération et les cantons sont appelés à créer urgemment de meilleures conditions cadres pour les droits de l'enfant. Ceci implique notamment l'introduction d'une stratégie et d'une politique nationales des droits de l'enfant. Mais il s'agit également de poursuivre les efforts pour combler les lacunes dans le domaine des données sur la situation de vie des enfants et des jeunes en Suisse, de créer un système d'évaluation d'impact sur les droits de l'enfant pour les nouvelles dispositions légales et de mettre en place un bureau de médiation pour les droits de l'enfant.

Réseau

Assemblée générale

Le 29 mars 2023, le Réseau suisse des droits de l'enfant a invité ses membres à l'AG au Centre de congrès Allresto à Berne. La première partie de la journée était consacrée à l'échange entre les membres et la représentation de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS et de la CDAS. L''échange a porté surtout sur les activités de la Confédération et des cantons dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Les membres ont aussi débattu de la poursuite du projet de participation des enfants et des jeunes au cycle de présentation des rapports sur les droits de l'enfant. Les affaires statutaires ont quant à elles été traitées par l'Assemblée générale durant l'après-midi.

Réseau externe et partenariats

Le Réseau suisse des droits de l'enfant est impliqué dans les coalitions d'ONG suivantes où il représente les questions liées aux droits de l'enfant :

- Membre du noyau dur de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- Membre de Child Rights Connect, la faîtière des organisations dans le domaine des droits de l'enfant
- Echanges réguliers avec les réseaux des droits de l'enfant en Allemagne et en Autriche

Surveillance de la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse

En 2023, le RSDE a poursuivi sa collecte continue d'informations sur l'actualité des droits de l'enfant en politique au niveau fédéral, en particulier en lien avec l'Assemblée fédérale, la jurisprudence du Tribunal fédéral et les médias. Il a communiqué ces informations en continu, sous forme de flux d'actualité par le biais de son site web et sa newsletter.

Les sessions parlementaires ont été couvertes et les thématiques liées aux droits de l'enfant rassemblées avant et après chaque session.

Le RSDE a également diffusé des informations au sujet des développements importants du côté du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, à savoir la publication d'une observation générale sur le lien entre les droits de l'enfant et le changement climatique (General Comment Nr.26).

Information et sensibilisation

Colloque « Droits de l'enfant et plaintes individuelles »

Le troisième protocole facultatif à la Convention des droits de l'enfant a été ratifié par la Suisse il y a six ans. Grâce à ce protocole, les enfants peuvent déposer une plainte directement auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU en cas de violation de leurs droits. En se référant à des exemples concrets, le colloque du RSDE a mis en lumière ce processus de plainte individuelle. Le colloque a offert la possibilité d'évaluer, avec la participation de plusieurs experts-es, les succès de ce processus, les opportunités qu'il ouvre et les obstacles à surmonter. Les conséquences internes à l'Etat ont aussi été analysées, ainsi que le rôle du futur bureau de médiation pour les droits de l'enfant.

L'événement a eu lieu le 9 novembre à l'Hôtel Kreuz à Berne et a rassemblé plus de 60 personnes issues des milieux du droit et des organisations non-gouvernementales.

Rétrospective détaillée du colloque

MOOC.CH

Durant l'année 2023, le RSDE a contribué à la création d'un module d'introduction aux droits de l'enfant dans le cadre du projet MOOC.CH. Le RSDE a conçu un chapitre au sujet du cycle de présentation des rapports sur les droits de l'enfant et des mesures générales de mise en œuvre (art. 4 CDE). Il a réalisé ce chapitre sous forme d'extraits vidéo et de texte.

Conférences et formations

- Intervention sur la procédure simplifiée de présentation des rapports sur les droits de l'enfant dans le cadre du webinaire du réseau des droits de l'enfant en Allemagne le 20 avril 2023.
- Exposé sur la signification de la Convention des droits de l'enfant dans le contexte des défis à venir dans le cadre de la politique de l'enfance et de la jeunesse, lors de l'Assemblée annuelle de la CDAS les 4 et 5 mai 2023.
- Présentation du RSDE, exposé sur le sujet de la participation et échange avec les étudiants-es dans le cadre de la Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) de l'Université de Genève, le 22 février 2023.
- Exposé sur la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU et table ronde dans le cadre de la Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) de l'Université de Genève, le 13 décembre 2023

Site internet et newsletter

Dans la rubrique « Actualités » de son site internet, le Réseau suisse des droits de l'enfant publie régulièrement des actualités en lien avec les droits de l'enfant au niveau fédéral. Durant l'année 2023, **34** articles ont été publiés en allemand et en français et **4** newsletters en deux langues ont été envoyées, contenant des informations sur l'actualité politique, sur les développements dans divers domaines liés aux droits de l'enfant, sur la recherche et sur la pratique. Les abonnés-es à la newsletter sont au nombre de **518** et proviennent des milieux des ONG, de l'administration et des sciences.

Réseaux sociaux

Le Réseau suisse des droits de l'enfant renforce sa présence sur les réseaux sociaux en publiant régulièrement des informations relatives aux droits de l'enfant sur X et sur LinkedIn.

Politique

Education sans violence

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a pris part à la procédure de consultation relative à la modification du code civil (éducation sans violence). Il soutient l'avant-projet d'introduction du nouvel article dans la loi et salue expressément l'inscription de l'éducation sans violence dans le CC. Le RSDE souligne par ailleurs l'importance de considérer l'enfant comme sujet de ses propres droits et rappelle qu'il est nécessaire de renforcer le travail de sensibilisation au niveau de la Confédération.

La pauvreté n'est pas un crime

En 2023, le Réseau suisse des droits de l'enfant a poursuivi son engagement en faveur de l'initiative parlementaire Marti « La pauvreté n'est pas un crime » aux côtés d'Alliance Enfance et a adressé une prise de position au Conseil des Etats. L'initiative demande que les personnes d'origine étrangère qui résident en Suisse depuis dix ans et qui doivent recourir à l'aide sociale, ne soient pas renvoyées. Elle contribue ainsi à garantir le respect du droit des enfants à la sécurité sociale, aussi pour les enfants dont les parents sont d'origine étrangère.

Accès à la formation professionnelle de base

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a pris part à la procédure de consultation sur la modification de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA).
Le Réseau suisse des droits de l'enfant salue sur le fond la volonté du Conseil fédéral de faciliter l'accès à la formation professionnelle de base pour les personnes dont la demande d'asile a été rejetée et celles qui n'ont pas de statut de séjour en règle (sans-papiers). L'art. 2 de la Convention des droits de l'enfant établit le principe de la non-discrimination et exige que les Etats signataires prennent des mesures positives pour protéger les enfants des diverses formes de discrimination. Ces dispositions impliquent que la Suisse est tenue de garantir l'accès à la formation professionnelle, aussi pour les enfants sans statut de séjour régulier (sans-papiers) et dont la demande d'asile a été rejetée. Du point de vue du Réseau suisse des droits de l'enfant, les modifications prévues ne vont toutefois pas assez loin. Il est à craindre que les difficultés actuelles dans l'accès à la formation professionnelle de base ne soient que partiellement résolues.

Internement à l'encontre des jeunes

En collaboration avec Avocat·e·s de l'enfant Suisse et d'autres organisations, le RSDE a pris position sur la révision du code pénal et du code pénal des mineurs en s'opposant à l'internement de jeunes délinquants-es.

Bien de l'enfant dans le cadre du droit de l'asile et des étrangers

Le Réseau suisse des droits de l'enfant a siégé au sein du groupe d'accompagnement de la Confédération autour du postulat de Samira Marti intitulé « Bien de l'enfant dans le cadre du droit de l'asile et des étrangers ».

Placement en prison de mineurs souffrant de troubles psychiques

Conjointement avec Pro Juventute et d'autres organisations actives dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, le Réseau suisse des droits de l'enfant a signé une lettre ouverte demandant une révision de cette mesure problématique du point de vue des droits de l'enfant et la mise en place rapide d'offres de soutien adaptées à l'âge et aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes souffrant de troubles mentaux.

Nouveaux membres

Fin 2023, le nombre d'organisations membres du Réseau suisse des droits de l'enfant s'élevait à 61. Les nouvelles affiliations qui ont eu lieu en 2023 sont les suivantes :

- Académie internationale droits de l'enfant
- prepuce.ch
- Formation des Parents CH

L'adhésion de ces nouveaux membres renforce encore le rôle du réseau en tant qu'acteur central dans le processus de présentation des rapports de la société civile sur la Convention des droits de l'enfant et de plateforme de compétence en matière de droits

de l'enfant. Nous sommes très heureux de voir s'élargir la base de membres et nous réjouissons de la suite de la collaboration.

Comité

Présidence
Valentina Darbellay (Faîtière terre des hommes Schweiz – Suisse)

Vice-présidence
Niklaus Bieri (Fondation Protection de l'enfance Suisse)

Membres du comité
Nadine Aebischer (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse)
Damian Zimmermann (Fondation Village d'enfants Pestalozzi)
Nina Hössli (Save the Children Suisse)
Karin Meierhofer (jusqu'en mai 2023) (PACH Enfants placés et adoptés Suisse)
Seraina Berner (dès juin 2023) (PACH Enfants placés et adoptés Suisse)
Gian Michele Zeolla (ASPI, Fondazione della svizzera italiana per l'Aiuto, il Sostegno e la Protezione dell'Infanzia)
Cornelia Rumo-Wettstein (YOUVITA)

Secrétariat

Le secrétariat du Réseau suisse des droits de l'enfant est assuré sur mandat par polsan ag. Les personnes suivantes sont actives au secrétariat :

- Rahel Wartenweiler (responsable du secrétariat)
- Rahel Zimmermann (responsable du secrétariat ad interim, remplacement de congé maternité)
- Dina Wyler (monitoring politique)
- Manuela Schuler (administration et comptabilité)

Finances

Le travail du RSDE bénéficie du soutien financier du crédit de la Confédération en faveur du renforcement de la protection de l'enfance et de la promotion des droits de l'enfant. Les cotisations des organisations membres représentent également une source importante de financement pour les activités du réseau. L'exercice comptable annuel 2023 du Réseau suisse des droits de l'enfant présente un bénéfice de CHF 35'497.45. Le capital de l'association du RSDE atteint, au 31.12.2023, CHF 6'868.89.

Remerciements

Le Réseau suisse des droits de l'enfant adresse ses sincères remerciements à l'Office fédéral des assurances sociales, ainsi qu'à toutes ses organisations membres, pour leur précieux travail, leur soutien financier et pour la collaboration agréable.